



**Inquiet des charges de fin d'année dans les usines, **FO** demande la tenue d'un Comité Central d'Etablissement extraordinaire**

Alors que nous enregistrons +11% de chiffres d'affaires à fin août pour le pays France, La direction annonce une baisse de charges (entre 5% et 15%) sur la quasi totalité des sites industriels.

**Pour **FO**, nous pensons que ce principe de précaution n'est pas adapté, la situation ne pouvant se comparer à la crise vécue en 2008 !**

A cette période de fin d'année et depuis quelques temps, force est de constater que la Direction impose une baisse du niveau des stocks des produits finis ce qui se traduit pour les salariés par une baisse significative du niveau de charges de production.

Cette année, spécialement et à la demande pressante de Jean-Pascal TRICOIRE, il s'agit de dégager un maximum de « Cash Flow », c'est à dire de flux de liquidités permettant à l'entreprise de s'autofinancer.

Déjà sur certains produits comme la ligne des variateurs de vitesse par exemple, le commerce ne peut plus livrer les clients !

A réduire davantage l'activité des usines et conjugué à la baisse des entrées de commandes annoncées sur ce dernier trimestre, nous risquons de provoquer une « **crise conjoncturelle artificielle** ».

Afin de permettre le déploiement de « Bridge », nouvel outil de gestion industriel, la direction a provoqué la fermeture de sites pendant une semaine nécessitant une mise en stock importante permettant de passer cette période imposée d'arrêt des outils de production.

La reprise n'étant pas au RDV, ces hauts de niveaux de stocks viennent encore plus nous plonger dans la « fameuse crise évoquée par la direction ».

**Est-ce que l'ensemble des salariés et notamment ceux de la production frappés de plein fouet doivent continuellement subir les décisions de la Direction?**

Pour **FO**,

- **les efforts doivent être partagés** par tous les acteurs de l'entreprises (salariés – responsables – actionnaires) et se traduire par des mesures adaptées et négociées (comme pour la crise 2008/2009).
- **nous refusons** que les jours de congés des salariés soient une variable d'ajustement économique.
- **demande la mise en place d'un véritable outil social « gagnant-gagnant »** nécessaire à la bonne gestion des usines pour passer cette conjoncture récurrente année après année.
- **s'opposera par tous les moyens** à la mise en œuvre de « mesurette locales » se traduisant par un hold up de nos jours de congés, témoignant d'une gestion « à la petite semaine » et d'un manque de considération de son personnel.

**Pour **FO**, les priorités sont le plein emploi et le plein salaire.**

C'est pourquoi, lors du CCE extraordinaire, nous attendons que la Direction soit exemplaire, ainsi qu'elle le fût face à la situation de 2008/2009, en annonçant la mise en œuvre de mesures sociales centrales négociées et montrer qu'elle n'abandonne pas l'ensemble des salariés du territoire France.

## Agriers: Un combat utile pour l'emploi.

**Mercredi 21 septembre 2011**, vos élus FO vous ont réunis aux Agriers lors de 2 prises de parole pour vous informer de nos actions pour l'emploi.

Depuis plusieurs mois, nous avons revendiqué des recrutements sur ce site, de « vraies embauches » !! Pour cette rentrée, FO avait décidé d'accentuer la pression sur la Direction par une communication plus forte vers les médias et les élus politiques locaux.

**Pour la Direction, il n'y a jamais de bonnes périodes pour recruter !!  
Pour la Direction, la pérennité des sites ne passe bizarrement pas par l'embauche!!  
Inacceptable !!**

Avec une hausse constante du nombre d'intérimaires depuis 2010, nous avons mis en évidence les incohérences de la Direction alors que celle-ci, annonçant 55 embauches sur le territoire France, un chiffre ridicule, confirmait 0 embauches aux Agriers.

Pourtant depuis l'annonce de la restructuration industrielle de 2010, des productions sont arrivées dans nos murs, plus la mise en route de la fabrication des bornes électriques.

Si la Direction argumente des nouveaux emplois créés, son seul argument est le reclassement des salariés d'autres sites (Espagnac, Montmellian ou Orléans) à auteur d'une trentaine...

A cela FO répond : « oui, c'est vrai, il y a de la sauvegarde d'emplois ... mais qui ont été par ailleurs supprimés et loin de se substituer à tous les départs de personnes et loin de pourvoir tous les postes de production arrivés de Prodipact principalement ».

**Notre action a dérangé. Très fortement !! Elle était justifiée !!**  
Quoique qu'en pense la Direction, nous **n'avons pas d'ordre à recevoir, à chacun son « travail »**, mais la tonalité est claire pour la future négociation de la GPEC...

Des départs ? Peut être. Des recrutements ? C'est obligatoire !

### Angoulême: Baisse de charges

Au dernier CE du 22 Sept., la Direction a annoncé que la gestion du personnel de certains services de production pouvait être délicate pour la fin d'année.

Elle s'est voulue être plus ou moins rassurante en expliquant que la situation était incertaine dans un sens comme dans l'autre suite aux différentes secousses des finances mondiales.

FO a demandé des réunions des DS tous les 15 jours avec un état des lieux des CP, RTT de chaque salarié et une souplesse en fin d'année pour les cas particuliers.

### 1ere réunion des délégués syndicaux le 17 octobre 2011

Alors que la Direction annonce un cadrage des CP à 8 jours (voire même moins !!) et des prises de RTT collectives, vos élus FO n'en sont pas restés là pour dénoncer une telle situation.

Nous sommes en droit de penser que cette baisse des charges n'est pas due uniquement aux baisses des entrées de commande mais en partie aux baisses volontaristes des stocks de fin d'année.

Vos élus FO ont clairement demandé à la Direction de TOUT faire pour éviter des mesures pénalisantes pour les salariés. La Direction Industrielle Europe ne peut rester insensible à la situation des sites et aux nouvelles contraintes qu'elle veut imposer au personnel.

Nous attendons avec intérêt les réponses qu'elle donnera au prochain CCE.

**Rencontre avec la mairie :** une délégation FO a rencontré le maire d'Angoulême suite à nos différents courriers vers les « politiques »

Nous avons souligné l'importance de la création d'emplois sur Angoulême notamment avec la filière de la voiture électrique et renouvelé avec nos arguments les 40 embauches que nous pensons nécessaire pour Angoulême Agriers.

Le maire a souligné le fort partenariat avec Schneider Electric et la nécessité de le faire perdurer sous condition de créations d'emplois... Le message a été entendu. A suivre...

**Notre action auprès de l'inspection du travail :** Suite aux 2 courriers envoyés par FO à la Direction du travail, **grâce à nos efforts et notre insistance**, l'inspection du travail est enfin venue, Jeudi 6 octobre, effectuer un contrôle des dossiers intérimaires. A suivre...

FO a argumenté :

- Le nombre récurrent d'intérimaires depuis plusieurs années
- Le nombre des 91 postes à pourvoir
- Le solde de 40 postes non pourvus
- « L'équivalent budget » de 20 postes réservés dans le cadre de l'accord de méthodes concernant Merpins.